

quente d'insomnie; dans ce cas, il faudra donner une dose de magnésie ou de bismuth. S'il existe une maladie cutanée accompagnée d'un prurit intense qui empêche le patient de dormir, il faudra avant tout combattre ce prurit. Si la cause consiste dans l'abus du café ou du thé, il faudra faire cesser cet abus. En un mot, il importe, avant tout, de chercher la cause et de la faire disparaître s'il y a possibilité. C'est là la première indication.

Mais vous le savez, messieurs, la cause de l'insomnie est fort souvent hors de notre atteinte, et c'est ici que se trouvent indiqués, à proprement parler, les hypnotiques.

Dans ses récentes et remarquables leçons sur les médications nouvelles, M. Dujardin-Beaumetz émet l'opinion que l'on ne doit regarder comme hypnotiques que les médicaments qui ont pour effet de ralentir la circulation cérébrale, mettant par le fait même le cerveau dans les conditions les plus favorables au sommeil; pour lui les véritables hypnotiques produisent le sommeil en anéantissant l'axe cérébro-spinal. Ces hypnotiques se comportent aussi d'une autre façon dans la production du sommeil: ils agissent directement sur les éléments nerveux du cerveau qu'ils semblent anesthésier et paralyser en quelque sorte. Ainsi font le chloral, la paralaldéhyde, l'hypnone et l'uréthane. Ainsi ne font pas l'opium et la morphine que M. Dujardin-Beaumetz ne se fait pas scrupule d'éliminer de la classe des hypnotiques. "Je considère l'opium, dit-il, bien plus comme un analgésique et un tonique que comme un hypnotique. Pour moi, l'opium ne fait pas dormir et la fameuse *virtus dormitiva* dont l'affublaient le bachelier dans la cérémonie du malade imaginaire n'existe que dans l'imagination de l'immortel comédien. Je sais qu'en soutenant cette affirmation, je heurte bien des croyances, mais plus j'étudie cette question de l'opium, plus je suis disposé à maintenir mon opinion.

"L'opium et la morphine, pris à dose thérapeutique, ne déterminent pas à proprement parler le sommeil, ils produisent un état spécial d'assoupissement, de rêverie et même de béatitude, mais pendant lequel le cerveau, puissamment excité par la congestion que déterminent l'opium et ses dérivés, continue à fonctionner, et cela même d'une façon exagérée. Ces propriétés d'excitation cérébrale sont un des plus puissants attraits qui poussent le plus à ce vice moderne que l'on décrit sous le nom de morphiomanie.

"J'en appelle à cet égard à tous ceux qui ont usé de l'opium, et vous verrez que le plus grand nombre vous répondront qu'ils ont trouvé dans l'opium, non pas le sommeil, mais cet état d'apaisement général qui a produit chez eux une période de calme et de soulagement. (1)."

Ce n'est pas à dire pour tout cela, cependant, que l'opium et la morphine ne puissent être utilisés contre l'insomnie. Quand celle-ci reconnaît pour cause l'existence d'une douleur quelconque, il n'y a pas de meilleur soporifique que l'opium, sous forme de laudanum, de poudre de Dover, etc., et la morphine, en solution aqueuse ou en pilules, ou ce qui vaut mieux encore, administrée hypodermiquement. Il en est de même dans les cas d'anémie cérébrale extrême, celle-ci étant tout

(1) DUJARDIN-BEAUMETZ—*loc. cit.*